

Appréhender le cadre et les limites de l'accueil en EAJE

Domaine : Petite Enfance

Modalité : Présentiel /Distanciel

Durée : 7 heures

Lieu de la formation :

Inter : Arles, Martigues, Salon de Provence
Intra : Au lieu indiqué par le commandeur

Public : Professionnels

dans le domaine de la petite enfance

Préambule :

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sont souvent présentés comme des environnements idéaux pour le développement des tout-petits, mais la réalité est plus complexe. Bien que ces structures soient régies par des réglementations strictes visant à garantir sécurité et stimulation, elles se heurtent à des défis majeurs. Les contraintes structurelles, les ressources humaines limitées et les budgets restreints pèsent sur la qualité de l'accueil. Cependant, ces limites ne sont pas insurmontables. En identifiant et en adressant ces défis, les EAJE peuvent évoluer pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Il est essentiel d'examiner ces aspects pour transformer les obstacles en opportunités d'amélioration continue.



Modalités pédagogiques :

Approche par compétences : Met l'accent sur l'acquisition de compétences pratique plutôt que de se concentrer uniquement sur des savoirs théoriques. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences. Cela renforce l'apprentissage social et crée un environnement d'entraide.

Méthode inductive : Part de l'observation et de l'expérience pour amener les apprenants à en tirer des conclusions ou des principes généraux. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences.

Approche collaborative et / ou Mise en situation : Place l'apprenant dans des situations réelles ou proches de la réalité pour qu'il puisse appliquer directement les connaissances acquises (exercices, simulations, jeux de rôle, ...).

Moyen pédagogique :

- Présentation sous forme de diaporama, visuels et de vidéos nécessaires à la bonne compréhension du sujet
- Ateliers de groupe et de cas pratiques organisés sur les thèmes abordés lors de la formation
- Supports de formation, papiers ou informatiques, remis aux participants

Méthodes d'évaluation et de suivi :

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet, basé sur la liste des objectifs cités précédemment

- Recueil des attentes et besoins à l'inscription,
- Évaluation des acquis
- Feuille d'émergence
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation



Nombre de participants :
Min : 5 / Max : 12

Tarifs de la formation :
Inter : 220 € HT / pers. / jour
Intra : 1 250 € HT / jour

Délai d'inscription :
30 jours avant le début de la formation

Matériel nécessaire :

Kit prise de notes (manuscrite ou digitale) + une situation de terrain à améliorer + **vosre bonne humeur**

Formateurs :

Inès ALDEGUER : Formatrice Adultes & Educatrice Jeunes Enfants & **Mélanie DEVILLARD** : Formatrice Adultes & Educatrice Jeunes Enfants

Contacts :

Administratif : Erick CHARLES | contact@conseil.fr | 07 83 09 00 82
Référent Handicap : Inès ALDEGUER
ines.kconseils13@gmail.com | 07 65 69 21 54



Les objectifs :

- Maîtriser les règles et les normes légales applicables aux EAJE
- Comprendre les droits des enfants en EAJE ainsi que les obligations des structures vis-à-vis des familles.
- Savoir collaborer efficacement avec les partenaires institutionnels et les familles pour garantir une prise en charge optimale des enfants.
- Apprendre à gérer les situations de surnombre et à appliquer des protocoles d'urgence pour garantir la sécurité des enfants.



Pré-requis à la formation :

De niveau 1 à 2*



Modalité d'annulation :

Pour toute inscription annulée 10 jours (ouvrés) avant, la totalité des frais sera due. Le cabinet K conseils et formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant, au plus tard une semaine avant le début de la formation.

*Niv.1: De 0 à 1 an d'expérience | Niv.2: De 1 à 2 ans d'expérience | Niv.3 : De 2 à 4 ans d'expérience | Niv.4 : + de 4 ans d'expérience



Programme de la formation :

Module 1.1 : Le cadre réglementaire des EAJE

- Les textes fondamentaux encadrant l'accueil des enfants et leurs familles en EAJE
- Le rôle et les responsabilités des professionnels de la petite enfance.
- Les exigences pédagogiques : compétences des équipes éducatives, projets pédagogiques.

Résultats attendus : Compréhension des lois et réglementations encadrant les EAJE, clarification des missions et responsabilités des acteurs de la petite enfance

Module 1.2 : Les obligations et droits des enfants et des familles

- Droits des enfants : Protection, accueil et bien-être.
- Collaboration avec les familles : Information, implication des parents dans la vie de l'établissement, respect de la parentalité.
- Les contrats et conventions : Conventions de partenariat avec les services sociaux, d'éducation et de santé.

Résultats attendus : Connaissance des droits fondamentaux des enfants en matière de protection, d'accueil et de bien-être, compréhension des modalités d'information et d'implication des parents, ainsi que du respect de leur rôle parental.

Module 3.3 : Collaborer avec les partenaires institutionnels et les familles

- Importance de la communication avec les familles : réunions, transmissions d'informations, rapports.
- Stratégies pour instaurer une relation de confiance avec les familles (respect, écoute, compréhension des besoins des parents).
- Prendre en compte les besoins individuels de l'enfant dans la collaboration avec les parents (accompagnement personnalisé).

Résultats attendus : Reconnaissance de l'importance des réunions, transmissions d'informations et rapports pour une collaboration efficace, développement de stratégies basées sur le respect, l'écoute et la compréhension des besoins des parents pour établir une relation de confiance.

Module 3.4 : Gérer les situations de surnombre et d'urgence

- Identification des situations d'urgence : incidents/accidents, incendie, état d'ébriété, intrusion ...
- Comment garantir la sécurité physique et émotionnelle des enfants en cas d'urgence

Résultats attendus : Capacité à reconnaître et à identifier rapidement les situations d'urgence telles que les incidents/accidents, les incendies, les états d'ébriété, et les intrusions, mise en place de protocoles et de stratégies pour assurer la sécurité physique et émotionnelle des enfants en cas d'urgence, en minimisant les risques et en fournissant un soutien approprié.